REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Agriculture et Du
Développement Rural et de la pêche
Direction Générale des Forets
Conservation des forêts wilaya de Mila
Adresse : Rue : Bouhouhou Abdelkerim
Mila 43000

Mise en demeure N° 01

Conformément au marché visé par le comité des marchés de la wilaya sous le N° 32/2024 en date du 06/02/2024 et visé par le contrôleur budgétaire sous le N° 23/2024 en date du 22/02/2024 concernant la réalisation des travaux d'aménagement de piste forestières sur 10 Km pour un délai de huit (8) mois, établi entre le ministre de l'agriculture et du développement rural représenté par le conservateur des forêts de la wilaya de Mila et l'entreprise ETBTCE-TRA-TPH sise Ferdjioua- wilaya de Mila.

- Vu l'ODS de lancement des travaux N° 36/2024 en date du 05/03/2024.
- Vu le non-respect des clauses contractuelles et le délais de réalisation du marché envers le service contractant.
- Vu le dépassement de délais comme prévu à l'article 06 page 15 du marché.

La présente mise en demeure est adressée à l'entreprise et prend effet à compter la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMPO ou la presse électronique agrée dans un délai de **huit (08) jours,** et ce pour accélérer le rythme des travaux et renforcer les chantiers en moyens humains et matériels en vue de livrer le projet.

A défaut de se conformer aux termes de la présente mise en demeure des mesures coercitives seront appliquées conformément à législation en vigueur.

ANEP 2625010470 DzWatch 08/11/2026